

Le Groupement des Contrôles Radioélectriques

Voici le récit d'Armand BOUVIER F5TDJ concernant le Groupement des Contrôles Radioélectriques pendant la seconde guerre mondiale.

Un document complet sur le même sujet est disponible à ce lien :

<http://mairie-hauterive.planet-allier.com/files/2007-06-25-Dossier-souvenir-complet.pdf>

Direction des fonds
Département de l'Exécutif
et du Législatif

Pierrefitte-sur-Seine, le - 6 NOV. 2012

Monsieur Michel BAUDOIN
15, rue des Huiliers
57220 BOULAY

Monsieur,

Dans un courrier du 22 octobre 2012, vous me faites part de votre souhait de publier sur un site Internet « Radioamateurs radiotélégraphistes du code Morse » le récit que fit Armand Bouvier, récemment décédé, de ses activités d'opérateur radio clandestin au Groupement des contrôles radioélectriques (GCR).

Ce récit, confié aux Archives nationales par M. Bouvier en 2004, porte désormais la cote 72AJ/2330. Je vous accorde volontiers l'autorisation de le publier en hommage à votre ami, contribuant ainsi à la mémoire de l'action résistante conduite au sein du GCR pendant la Seconde Guerre mondiale.

Veillez croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

La directrice des Archives nationales


Agnès MAGNIEN

Affaire suivie par
Patricia Gillet
59, rue Gagneur / 90001
93383 Pierrefitte-sur-Seine Cedex
Tél 01 75 47 21 66
Fax 01 75 47 29 22
patricia.gillet@culture.gouv.fr
Référence
DEL A2-84

Issy le 7 Novembre 2012

M^r Michel BAUDOUIN
F5LGD

15 rue des Hurlers
57220 BOULAY

Cher monsieur

Nous vous remercions pour votre accord quant à la diffusion sur le site internet de documents concernant le GCR provenant de notre père M^r Armand BERNIER. Nous vous demandons d'indiquer les conditions d'utilisation (à des fins d'étude) et les sources : M^r Armand BERNIER avec le lieu de conservation (Archives nationales, cote 72 A 1230) comme précisé dans le courrier de M^{me} Patricia Epillet du 2 Mars 2009.

En vous remerciant encore pour les belles fleurs que vous avez fait parvenir, je vous prie d'agréer, cher monsieur, mes salutations distinguées.

Yllary
Yllary BERNIER
5 rue Louis Fabbet
94200 IVRY S/SEINE

Tel : 06 07 94 94 90
Mail : elisabeth.m.bernier@wanadoo.fr

G C R

GROUPEMENT

DES

CONTROLES

RADIOELECTRIQUES

Le document se rapporte au "GROUPEMENT DES CONTROLES RADIOELECTRIQUES", organisme créé par le gouvernement de VICHY pour l'interception de liaisons jugées intéressantes et l'obtention, par radiogoniométrie, de la direction et de la position des correspondants.

Les allemands sont des clients potentiels pour cette production, surtout lorsqu'il s'agit de clandestins au service de LONDRES.

Dans leur grande majorité les opérateurs contournent les directives d'écoutes, d'avantage encore durant la période de mars 1943 à mars 1944, pratiquant ainsi une forme de résistance.

BOUVIER, alors opérateur au gonio ondes longues de FRANCHELEINS, s'est attaché à rassembler et conserver les éléments permettant de mieux cerner ces moments difficiles, préludes aux déportations, exécutions et disparitions dont le GCR fera les frais, à HAUTERIVE en particulier.

IMPLANTATION



- quatre centres en métropole (zone sud) reliés en permanence à HAUTERIVE par ligne téléphonique (alertes gonio etc...)
- un centre en AFRIQUE DU NORD : ALGER (quitte l'orbite de VICHY en nov. 1942)

Le G.C.R. (Groupement des Contrôles Radioélectriques) a vu le jour début octobre 1940. Première installation à CHATELON. Le personnel provient d'un repli des SRT (Service Radioélectrique des Transmissions)

Des noms reviennent en mémoire : BUSSEAU - HOLLE, quelques opérateurs dont TRAMON

Aux environs du 15 octobre 1940, transfert de cette équipe à HAUTERIVE (CHATEAU DES COURS). Le personnel s'étoffe :

A LA TÊTE : LT Colonel LABAT ingénieur en chef

ADJOINT : commandant ROMON

ENSUITE : C^{ne} MARTINA - GIRARD - LT COLLARD - LT ROCHARD - LT ZECH
LT DE RESERVE BOIS

CHEF DE LABORATOIRE : POMMEPUIS

CHEF DE CENTRE : COUET. Ce dernier part pour TARBES et sera remplacé par VIGNON qui s'occupe plus spécialement de la presse.

SAUVAGE : dirige le service commercial

GROSSETETE : s'occupe du G.A.P. (Guerre, Air, Police)

LOUYS : indépendant. chef de la gonio dirigée.

Enfin les chefs de quart et les opérateurs.

ACTIVITÉS : Les différentes missions d'interception sont caractérisées par un symbole (lettre suivie d'un chiffre)

AU TOUT DEBUT :

1° SERVICE COMMERCIAL : Interception de tout trafic commercial entre ANGLETERRE (GLA), SUISSE (HBB), TURQUIE, ALLEMAGNE et vice-versa

2° TRAFIC AVIATION :

A1 = ondes longues

A2 = ondes courtes. Ces missions A1 et A2 sont considérées comme importantes. Le C^{ne} GRENIER, avec comme adjoint le sergent GRENNER, s'en occupe particulièrement.

3° G1 : TRAFIC WEHRMACHT. Réseaux terrestres. Là s'arrêtent les activités du tout début qui iront désormais en s'amplifiant

PAR LA SUITE : aux missions précédentes s'ajoutent :

4° RECHERCHES PRESSE (toutes stations PRESSE pour obtenir des informations générales)

5° G4 : CLANDESTINS ALLEMANDS EN ZONE SUD (rattachés aux centrales de DIJON et PARIS)

6° G5 : COMMISSIONS D'ARMISTICE ALLEMANDES

7° MISSIONS D'ETUDES (identification échappe pour G3 - G7 et G11)

8° A3: AVIATION ESPAGNOLE (SNAE espagnoles: ce sont les aides à la navigation c'est à dire gonios etc....)

9° A6: AVIATION ANGLAISE EN OC: c'est une mission de camouflage dont le rendement est volontairement limité.

10° A11: AVIATION ANGLAISE EN ONDES LONGUES: Egalement mission de camouflage.

Vers fin 1942, l'écoute du trafic commercial prend une grande extension: interception des liaisons entre SUÈDE, TURQUIE, ANGLETERRE. Recherche des stations d'AFN et des stations THA 1-2-3-4 etc...) Recherche également des liaisons russes toutes destinations.

EXTENSION DU SERVICE PRESSE: AGENCES REUTER - DNB - TRANSOCEAN - TASS - AFI - JAPONAIS (JUP etc...) AMERICAINS - STEFANI (inéquitablement) PORTUGAIS - ESPAGNOLS.

Enregistrement sur disques des messages de la BBC, des discours d'hommes d'état.

SERVICE PHONIE (sans grande importance) émissions arabes etc....) Dirigé par A/C KRIEGER secondé par GARRIGUES.

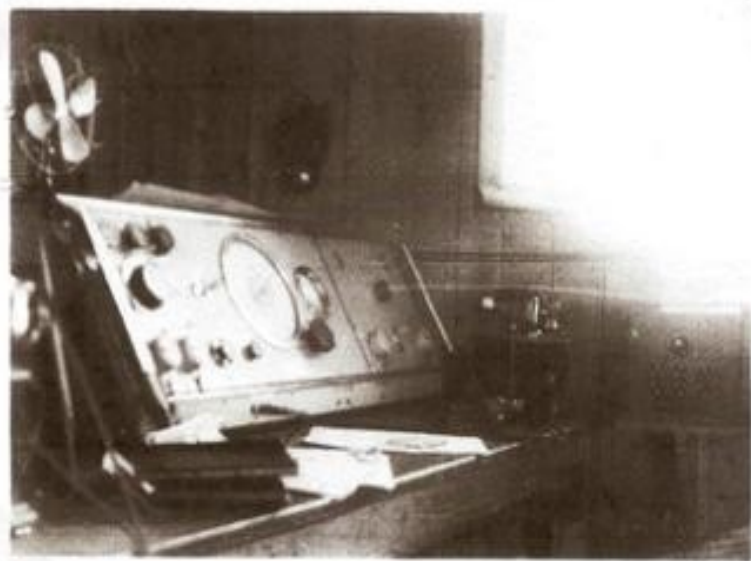
G10: concerne les CLANDESTINS en zone sud, donc "continentaux" par opposition aux "insulaires", c'est à dire les centrales basées en ANGLETERRE. Affaire passablement nébuleuse couverte par LOUYS. Le S/C LOUYS, très indépendant, est à la tête de la "gonio dirigée". Il possède une voiture légère équipée d'un récepteur gonio. Le camouflage est trop facilement repérable. Un renflement monté sur le toit dissimule le cadre. Le récepteur est installé à l'arrière de la voiture et les vitres de cette partie du véhicule ainsi que le renflement sur le toit sont teintés en noir, couleur de la carrosserie. Louys effectue des missions de localisation gonio avec son seul véhicule en tentant des recoupements lorsque le clandestin se manifeste suffisamment. Il dispose d'une documentation dont il se sépare rarement et BOUVIER meurt d'envie d'y jeter un oeil. Il est parvenu à ses fins puisqu'en annexe figure la photocopie d'un relevé très bref, mais éloquent, des éléments tant convoités!!

La liaison clandestine qui, à l'époque, focalise l'attention est TBA-PLX. Le clandestin a été localisé, par gonio, à 50 kms environ au NW de LYON.

Une conversation entendue dans un tramway, par le plus grand des hasards, permet de surprendre l'opérateur en plein travail à ST ETIENNE. On recherchait d'autres G10 dans la région de MARSEILLE.

A l'origine de ces recherches, le Cdt ROMON était très intéressé par les méthodes de trafic et de chiffrement des clandestins, mais en aucun cas les choses n'allaient plus loin. Il voulait, disait-on, monter "une affaire de G10" avec LOUYS, en somme des liaisons clandestines.

G.C.R. 1943: LE GONIO ONDES LONGUES DE FRANCHELEINS



Equipe d'aériens ADCOCK ce récepteur gonio ondes longues s'avère très performant et sans effet de nuit. Sur les deux photos suivantes, l'opérateur a d'abord calé le récepteur sur l'émission à relever avant de manœuvrer le chercheur (voir figure) constitué de 2 bobines identiques fixes reliées aux aériens. Les extrémités de la bobine L3 mobile et solidaire, du bouton du chercheur, sont reliées à l'entrée du récepteur. L'opérateur tourne le bouton du chercheur, donc L3, jusqu'à extinction du signal. La rotation de L3 étant répétée au moyen d'un rapporteur (disque entourant le bouton du chercheur) l'opérateur, à l'extinction, lit le relèvement à 180° près, sur le rapporteur. Il procède ensuite au "levor de doute" (LDD) pour définir les 180° et rejeter et note le bon relèvement. Toutes ces opérations ne requièrent qu'un temps très bref pour un opérateur compétent.

Cette baraque, en pleine nature, n'offre qu'un confort relatif dont témoigne l'ameublement on ne peut plus rustique! Cries sur le volet, trois opérateurs issus de l'armée de l'air jonglent avec ce gonio dont les résultats sont constamment appréciés.

Ici à droite BOUVIER, en bas CHABRIER. Aucune photo n'a été retrouvée du troisième partenaire Louis OLIVIER, c'est grand dommage!

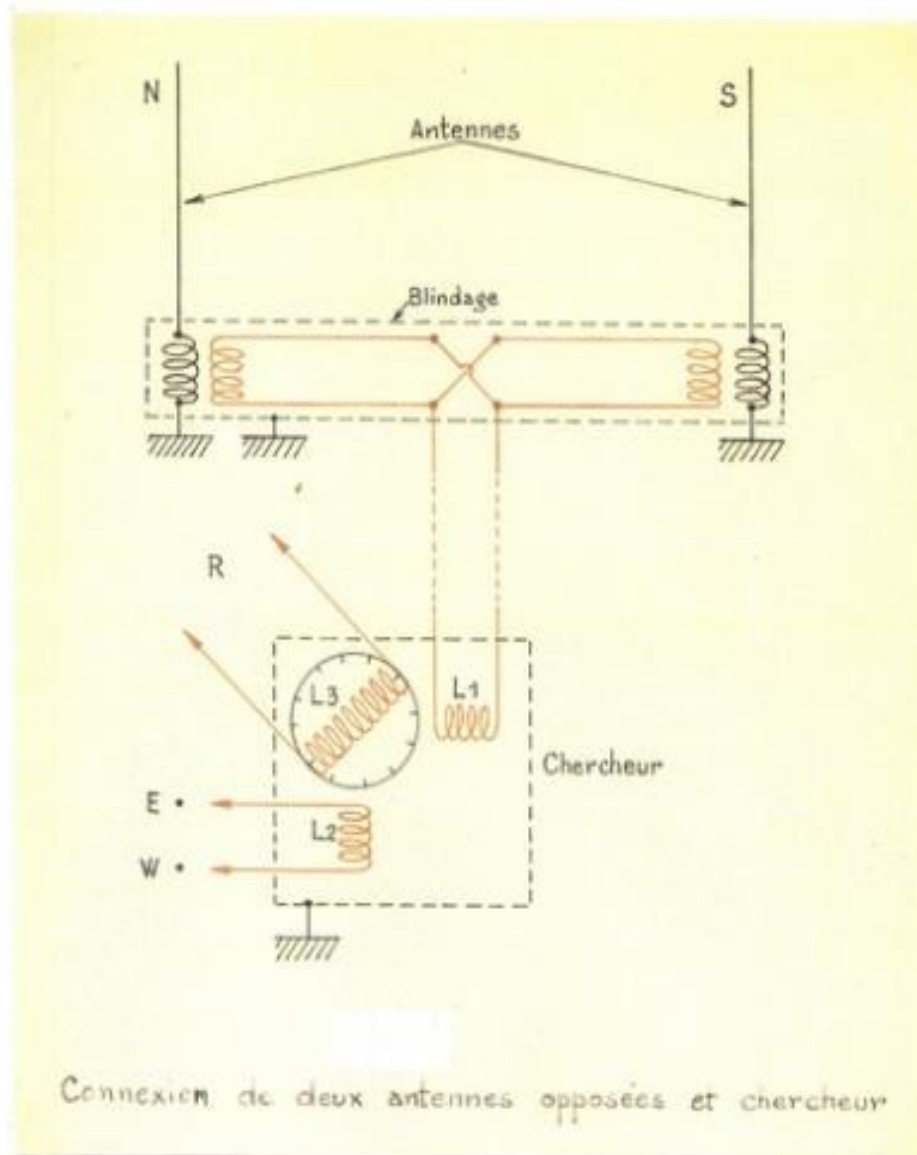
Les vacations sont de 8h. La première débutant à 08h00 loc. Un bon opérateur effectue en 8h, au moins 50 relèvements d'indicatifs différents sur les 14 fréquences utilisées par les stations de la LUFTWAFFE. Ce n'est pas évident!

Presque chaque jour, à 07h00 une "alerte générale" est lancée par notre gonio pour contrôler la GESTAPO sur 409KHZ au moment où le PC, DRL4, stationne à VICHY, s'assure de la cohésion de son réseau.



Les établissements LMT de LYON avaient mis à l'essai dans ce centre, à l'insu des allemands, un gonio automatique. La figure jointe en annexe schématise l'image fournie par la traînée lumineuse apparaissant sur l'écran d'un oscilloscope cathodique. Les résultats en tous points concluants entraînaient aussitôt la disparition du précieux matériel.

GONIO MANUEL



Pratiquement, le chercheur a des dimensions excessivement réduites par rapport au système d'aérions.
Le radiogoniomètre ADCOCK à antennes fixes, suivant les conditions de propagation, est utilisable :

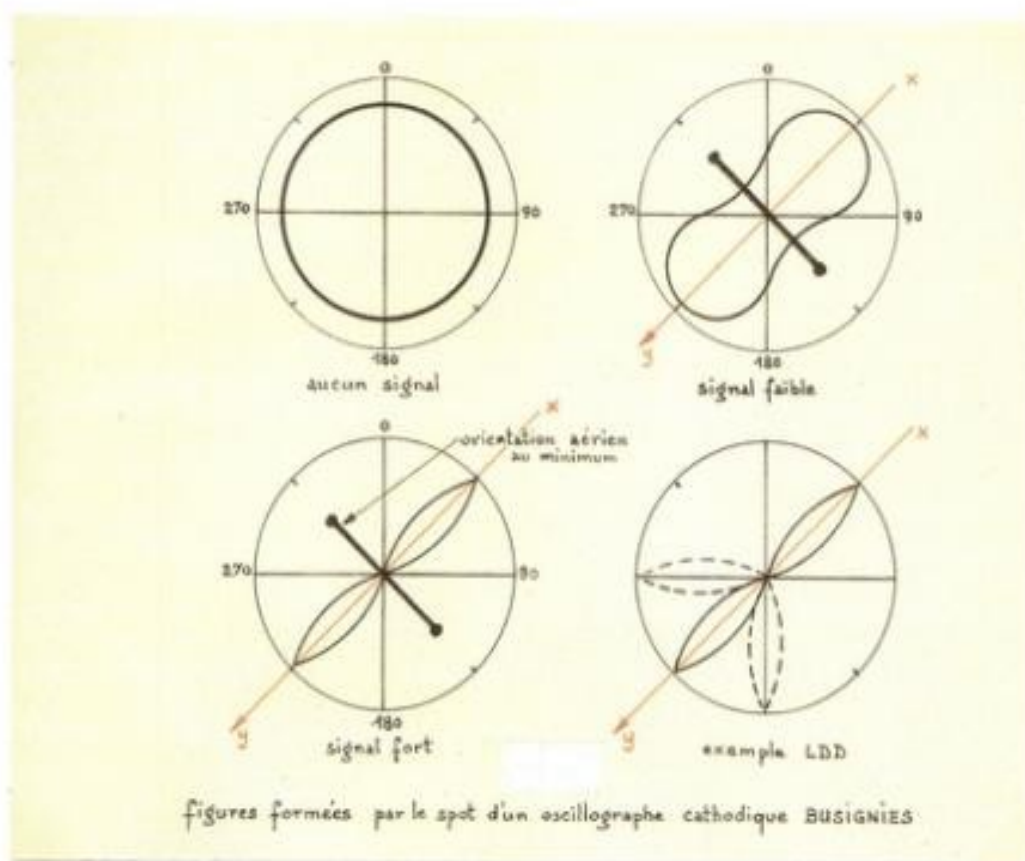
1°) pour les ondes kilométriques et hectométriques, à toutes distances, de jour et de nuit

2°) pour les ondes décamétriques :

a) en portée directe de jour et de nuit

b) au delà de 300 kms de jour et de nuit.

GONIO AUTOMATIQUE



AVANTAGES SUR LE GONIO A COMMANDE MANUELLE:

Les systèmes d'indication visuelle, tels que l'oscillographe cathodique, permettent d'effectuer des relevements sur des émissions très brèves. Ils donnent, de plus, le moyen de voir le "balancement", c'est à dire les variations du relèvement autour d'un relèvement moyen dans le cas de propagation ionosphérique.

INCONVENIENTS

Ils sont, par contre, moins sensibles que ceux à relevements auditifs, car ils exigent, pour faire une mesure, que l'émission soit reçue avec un niveau plus élevé au dessus du bruit. En effet, dans le cas de relevements auditifs, l'oreille joue le rôle d'un filtre supplémentaire qui permet souvent de suivre l'émission désirée même au milieu d'un bruit assez intense.

MISSION "G 10"

MARQUANTS DE OLM-UNC
 NI - FA - ~~185~~ LX - OX - MU - YK

END GASS INTSUL

ESLJ

YJUN} GSAU CONTIN. IND. ION
 NYJN}

FASL-FEN AS-1E

NAF-VOC AS-

IPAR-TSCU 2120 4125 WY

TNI 4610 WY TSP(1) TSP(1)

PLX 5050 WY

0500 4MT 5408 WY

MARQUANT: JY

RDSU 5710 WY 6120

WGA-RZA 515-1-13-8-9-9.3-10-11

41.3-45.5-14.5-15-47-115-13

TOM - 6050

TBA - PLX 50 KMS NW LYON

RDSU 4110 PANCHE - LYON

IPAR-TSCU 4155L - CLEMONTE-FR

WGA-RZA 4155L - CLEMONTE-FR

OLM-UNC 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

RRP-UB 4155L - CLEMONTE-FR

G10

Un aperçu de la documentation de LOUYS concernant les "G10"

Revenons à la mission tout au long de laquelle LOUYS consulte une documentation modèle réduit dont il ne se sépare pas. BOUVIER meurt d'envie d'y jeter un "look". Il parvient à ses fins puisqu'en annexe figure la photocopie d'un relevé succinct mais éloquent de quelques uns des éléments convoités. Chaque nuit la CITROËN est garée dans une gendarmerie différente sur simple présentation de l'ordre de mission dont dispose LOUYS. La liaison OLM-UNC sera interceptée mais la localisation obtenue confirmera les résultats précédents sans les affiner.

BOUVIER ajoute ces considérations : "pour quelle raison m'avoir associé à LOUYS lors de cette mission ? Simplement afin de poursuivre l'écoute pendant les déplacements du véhicule en quête de recoupements gonio.

Pour la petite histoire, cette mission présentait un risque que j'ai pleinement mesuré dès la fin du périple et davantage encore en apprenant l'identification de la voiture par des maquisards qui auraient pu rendre à notre égard une justice sommaire. Lorsque j'ai été sollicité au centre de FRANCHELEINS, personne n'était sur les rangs, on cherchait en somme un "pigeon", rôle généralement dévolu au dernier arrivé !

À la même époque, la liaison clandestine TBA-PLX retient l'attention. Le clandestin a été localisé par gonio à 50 kms environ au NW de LYON. Il dispose de plusieurs sites d'émission. Une conversation surprise par un hasard extraordinaire dans un tramway permet de "filer" l'opérateur et de le surprendre en plein travail à ST ETIENNE. On ignore les noms de ceux qui furent mêlés à cette affaire.

Le commandant ROMON à l'origine de ces recherches était très intéressé par les méthodes de trafic et de chiffrement des clandestins mais en aucun cas les choses n'allaient plus loin. Il voulait, disait-on, monter "une affaire de G10" avec LOUYS, en somme mettre sur pied des liaisons clandestines.

Beaucoup plus tard, vers 1980, la question a été posée à des anciens du G.C.R., par BOUVIER, de savoir si les allemands ne tiraient vraiment aucun profit de cette étrange activité G10. La réponse est restée très évasive : "il faudrait demander à BOIS". Ce dernier, d'âge avancé, était difficilement joignable.

Une conclusion négative s'impose : les allemands, grugés en ce domaine, ont réagi de manière expéditive, sans laisser à ROMON et LOUYS la moindre chance de survie en camp de concentration. Le peloton d'exécution les attendait à CLERMONT-FERRAND.

MISSION B2 : Concerne les stations de la LUFTWAFFE (relevements gonio)

PRECISIONS

En complément des indications concernant les interceptions hostiles aux allemands, BOUVIER a conservé de la mission B2, 799 indicatifs propres aux stations de la LUFTWAFFE. Chaque station disposait de 4 indicatifs et en changeait 2 fois par semaine. Le tableau tournant, à quelques détails près complet, avait demandé un an de travail. Un jour quelconque de la semaine, l'énoncé d'un indicatif permettait d'identifier automatiquement le terrain. L'emplacement exact par triangulation était possible grâce aux relèvements fournis par les autres centres gonio déjà cités. Les 20 fréquences utilisées, de 333 à 489 KHZ favorisaient la précision des relèvements. Voir la photocopie d'une page du précieux carnet, relative à la F. 412 KHZ sur laquelle travaillaient les stations dont l'indicatif commençait par la lettre A. Les B étaient sur 427 KHZ etc...

Egalement conservés les indicatifs de la GESTAPO en zone sud. Une photocopie en donne la liste et les relèvements. FRANCHELEINS était le centre le mieux situé pour les relèvements de la GESTAPO dans l'EST de la FRANCE et en ALLEMAGNE de l'OUEST. Deux fréquences utilisées 150 et 155 KHZ. 51 indicatifs ont été interceptés et "goniotés".

Chaque lundi, HOLLE, le chef de centre, rassemblait les éléments intéressants pour les confier au commandant BONNEAU résidant à BOURG-EN-BRESSE qui les transmettait à l'E.M. d'ALGER.

GESTAPO en zone sud 408 KHZ: jamais d'échange de trafic, c'est un moyen de secours.

MISSION "B 2" : LUFTWAFFE

412 KCS			
	AKC	340 332 365	
Montpellier	ARO	331-325-195	
	AHY	342-347	
ITALIE - Olympe	AHB	102 188	
AFORD - P. le Monial	AHU	307-311 256	
Toulouse	AUA	285 313	
LE COUPRET	AOU	335 300 250	
Tour	AFL	295 330 325	
CLERMONT-FERRAND	AUB	257	
LYON - BRON - ISTRE	AHN	163 - 178	
ST-RAPHEL - Clermont	AYS	150 - 257	
	ACP		
Dijon	AFX	007 310 180	
BORDEAUX	ARD	356 358	
CHATELON s/Seine	AKP	358 310	
	AKT	033	
ISTRES	AWP	175	
Verdeaux	AFO	255 340	
	AWS	357	
C. FERRAND - Lyon	AKB	256 358	
Nîmes	AUV	185 315 312	
CAHORS	ARL	327 317 302	
ETAMPES	AKV	322-352	
	ARO2		
PARRY-LE-MONIAL	ARB	312	
	AFX		
	AFR	315	
	AHK		
	ARU		
RENNES	AFS	300	
	AUH	302	
Chalon	AUC	206 158 312	
Ch. le M.	AKW	340 311 312	
	HGX	315/255	
Amber	AKX	142	
	AFD	331	
Maignane	ACV	325 170	
	AOJ	345 330 350	
	KCH	321	
	AKS	270	
Chalon	AKL	305 343 316 340	
	ACA	316 316 335	

LUFTWAFFE

412 KHZ INDICATIFS COMMENÇANT PAR	A
427	B
433	C
333/337	D
438	F
442	G
451	J
457	K
463	L
469	M
476	N
482	O
342	R
489	V

Les localisations des stations ne sont que de simples probabilités, faute de disposer des relevements d'autres centres pour une triangulation.

GESTAPO EN ZONE SUD

Deutsche Polizei in FRANKREICH 488 Kfj			J. A. 1943			
VICHY	DQL1	275,5	150	155	156	157
	DPY0	286,5	3R	3H	3P	3E
ROANNE	DPCB	268	SPR	SPH	SPD	SPZ
RIOM	DPXS	262,5	SPR	SPH	SPD	SPZ
MONTLUÇON	DQQ0	283	SPR	SPH	SPD	SPZ
LAPHLISE	DQC7	286	SPR	SPH	SPD	SPZ
VICHY	DQL1	275	SPR	SPH	SPD	SPZ
GANNAT	DPCB	270	SPR	SPH	SPD	SPZ
CLERMONT-FERRAND	DPXS	257	SPR	SPH	SPD	SPZ
MONTLUÇON	DQQ0	284 FLO	SPR	SPH	SPD	SPZ
	DQC7	286,5	SPR	SPH	SPD	SPZ
T26	282		SPR	SPH	SPD	SPZ
EEV	256		SPR	SPH	SPD	SPZ
9Q3	280		SPR	SPH	SPD	SPZ
Q5V	290		SPR	SPH	SPD	SPZ
M7U	296	Moulins	SPR	SPH	SPD	SPZ

LE 19 NOVEMBRE 1943

MONTLUÇON	T26	282
CLERMONT	EEV	256
	9Q3	280
CHATEAUXROUX	Q5V	290
MOULINS	M7U	296

La localisation de VICHY, PC du réseau, est exacte. Pour les autres indicatifs, il s'agit de probabilités.

Remarque que les indicatifs commencent par la lettre D. Une exception le 19 novembre 1943.

Le réseau n'a jamais écoulé le moindre trafic. Il y a, presque chaque jour, sensiblement à la même heure, une prise de contact. C'est un moyen de secours.

CONTRAT D'EMBAUCHAGE

GROUPEMENT DES CONTROLES RADIOELECTRIQUES

Je soussigné, **BOUVIER ARMAND**
Né le **31 Mars 1919** à **S^t Germain - du - Bois (S. et L.)**
Demeurant à **LE DESCHAUX (Jura)**,
exerçant actuellement la profession de **S. P.**
accepte d'être embauché à titre d'Auxiliaire Temporaire au Centre de
Francheline du Groupement des Contrôles Radioélectriques en
qualité d'opérateur **à l'essai** au salaire journalier de **74 fr. 40**
(Supplément Loi du 23 Mai 1941 compris) payé pour
chaque journée de travail. à compter du **15 Mars 1943**.

Je m'engage à quitter le service sur un simple avis de l'Adminis-
tration donné 3 jours à l'avance, et cela sans pouvoir prétendre à
aucune indemnité.

De mon côté, je ne pourrai reprendre ma liberté qu'après un préa-
vis de 15 Jours donné par écrit à mon Chef de Service, la date à
laquelle je quitterai effectivement le service étant le 15 ou le 30
du mois en cours.

Je serai employé à tous les travaux de ma profession qui me se-
ront commandés.

Je m'engage à me conformer à toutes les prescriptions ministé-
rielles applicables aux personnels du Cadre Spécial des Transmissions
de l'Etat et à tous les règlements en vigueur.

Ci-joint l'extrait N° 3 de mon casier judiciaire.

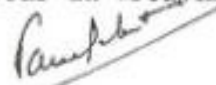
Au cas où le résultat de l'enquête sur mes antécédents serait
défavorable, mon renvoi serait prononcé sans le préavis de HUIT Jours.

Fait en triple exemplaire à **Francheline**
Le **15 Mars 1943**

Signature :



L'Ingénieur en Chef
Directeur du Groupement :



LES EMOLUMENTS

Le contrat d'embauchage de BOUVIER "à titre d'auxiliaire temporaire en qualité d'opérateur de 2^{ème} classe", prévoit un salaire journalier de 71^{rs} 40, très intéressant à l'époque. Mais on fait jouer son ancienne appartenance à l'armée de l'air qui permet de le payer sur les fonds du Centre administratif de l'air de LYON. Comme en témoigne le versement de Novembre 1943, la solde mensuelle n'est alors que de 1566 F. Lorsqu'il a réglé son prix de pension à L'HOTEL DES DOMBES de MONT-MERLE SUR SAÔNE, soit 1200 F, le bénéficiaire ne dispose plus que de 366 F pour couvrir mensuellement tous les frais de sa vie de garçon. Pas de quoi pavoiser, mais c'est à prendre ou à laisser !!

Une compensation malgré tout : le sous-agent de 2^{ème} classe des Services de l'Air BOUVIER Armand bénéficie de la carte de réduction SNCF attribuée auparavant aux militaires et ne paie que le 1/4 de place en 2^{ème} et 3^{ème} classe sur les lignes de la SNCF et des compagnies secondaires!

Les économies n'encombrent pas les poches du sous-agent de 2^{ème} classe BOUVIER qui a même profité des tribulations de l'époque pour ne pas répondre à la sommation d'avoir à payer son impôt sur le revenu, 43 F

Le mandat sera représenté le vers heures, 50 cent
 Imprimé, il sera mis en instance en bureau de
 Nom et adresse de l'expéditeur titulaire du compte ci-après indiqué

LYON C/C 151 00
 Centre Administratif
 Local de Lyon
 30 R. Essarts, BRON Rhone

POSTES-TELEGRAPHES-TELEPHONES-PROCEDES-BREVETES

Chèque n° 10/12
 du 19/11/43

Solde de novembre 43

CORRESPONDANCE
 de la caisse centrale
 avec la section de comptabilité

CARTE DE CIRCULATION SNCF

NOTICE Pour être valable Cette carte doit porter : • les habres secs du Ministère qui l'a délivrée ainsi que de la S.N.C.F. • les signatures et les grilles requises. Elle ne doit être ni ratée ni surchargée. Le titulaire doit présenter sa carte et donner sa signature à toute demande des agents de chemin de fer. S'il cesse d'être en fonction, la carte doit être rendue aussitôt. S'il vient à perdre cette carte, il doit en avertir, sans délai, son supérieur hiérarchique ainsi que le chef de gare de sa résidence, sous la responsabilité des conséquences de la perte. Une carte perdue n'est pas remplacée. Toute carte utilisée par une autre personne que la titulaire est considérée, sans préjudice des poursuites exercées soit contre le porteur que contre le titulaire, s'il y a lieu. C. C. 185 - A/N 150 341 S.E.F. Paris, Imprimé	ÉTAT FRANÇAIS  CARTE DE CIRCULATION EN 2^e ET 3^e CLASSES donnant droit au tarif prévu par l'article 22 du cahier des charges du 31 décembre 1937 SUR LES LIGNES DE LA S. N. C. F. ET DES COMPAGNIES SECONDAIRES 1944
--	---

1944 N° 24212 CARTE DE CIRCULATION EN 2^e ET 3^e CLASSES donnant droit au tarif prévu par l'article 22 du cahier des charges du 31 décembre 1937. Nom et prénom <i>M. Bouvier Amond</i> Grade/Fonction et chef de gare <i>Grand Agent et chef de gare</i> Affiliation <i>Affiliation Syndicat des Chemins de Fer</i> Le Délégué du Ministère <i>M. Bouvier</i> Signature du titulaire <i>[Signature]</i>	 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA S. N. C. F. <i>M. Delamar</i> Contresigné par délégué
--	--

LES ARRESTATIONS

Ce n'est un secret pour personne que bon nombre de missions d'interception sont conduites à l'encontre des allemands (réseaux de la WEHRMACHT, clandestins allemands en zone sud, commissions allemandes d'armistice, stations de la GESTAPO, de la LUFTWAFFE etc...)

Lorsque les allemands pénètrent en zone sud, certaines missions compromettantes sont stoppées à HAUTERIVE mais continuent dans les autres centres (FRANCHELEINS, BOUILLARGUES, ARGENTON-SUR-CREUSE, TARBES) Les allemands constatent le peu de rendement des écoutes de clandestins et un général vient le dire très haut, dans le centre même, devant le personnel.

Noter que des éléments du GCR sont inquiétants (GROSSETETE à HAUTERIVE, SIMON à FRANCHELEINS), d'autres franchement compromis (GARRIGUES engagé dans la MILICE)

Dès janvier 1944 la GESTAPO entre en action. C'est le début des arrestations. Le commandant ROMON est limogé du GCR au moment où il semble bien qu'il en est le patron en remplacement de LABAT passé aux PTT mais aucun élément précis ne permet de le confirmer. ROMON est remplacé par GAILLAC ingénieur des PTT. ROMON déclarera alors que "certains ont eu la langue trop longue". Peu après il est arrêté à ST YORRE, à son retour de PARIS et, dans la voiture de la GESTAPO se trouvait GARRIGUES, opérateur au GCR, engagé depuis peu dans la MILICE. Le renseignement a été donné sous la foi du serment par RIVIERE, autre opérateur. Ce dernier sera emprisonné à MOULINS et disparaîtra. L'arrestation de ROMON a eu lieu un dimanche soir. Le lendemain la GESTAPO vient chercher MARTINA et GIRARD. Prévenus, ils ont le temps de s'enfuir. A leur place on emmène GAILLAC remplaçant de ROMON, ainsi que COLLARD et ROCHARD. GAILLAC et ROCHARD se retrouveront dans un camp de concentration en AUTRICHE, sans doute MAUTHAUSEN. On est resté sans nouvelles de COLLARD. Quelques jours après, la GESTAPO vient chercher ZECH et WELTZER. ZECH s'enfuit, WELTZER est emmené et on ignore ce qu'il est devenu.

LOUYS et SINGER sont arrêtés environ 15 jours après WELTZER. LOUYS reste environ trois semaines à MOULINS. Par la suite il sera, comme ROMON, fusillé à CLERMONT-FERRAND (Cette première version des événements est reproduite telle qu'elle a été donnée à l'époque mais elle est contredite par BERMON dans "OEIL ET OREILLE DE LA RESISTANCE" à propos de ROMON, quand il précise que ce dernier est mort en déportation. On y reviendra.)

On n'aura plus aucune nouvelle de SINGER.

Le secrétaire de mairie d'HAUTERIVE sera alors arrêté pour avoir fourni de fausses cartes d'identité à SINGER. Ensuite arrestation de FOIX, prisonnier évadé, ancien chef de quart au GCR versé à la RADIO-DIFFUSION. Cette arrestation entraîne celle de plusieurs personnes dans ce dernier organisme.

Peu après JAFFRY est à son tour arrêté pour trafic d'émetteurs avec FOIX en prévision de la libération.

GRANDJEAN, secrétaire, s'occupait du recrutement d'opérateurs-radio clandestins. Il réussit à s'enfuir quand la GESTAPO vint l'arrêter.

Les arrestations ne sont pas datées avec précision faute d'éléments probants. Une remarque : comment comprendre, qu'au début du moins, le personnel d'HAUTERIVE soit resté en place alors que les interventions de la GESTAPO se multipliaient ? Sans répondre à la question, ne pas perdre de vue le côté imprévisible des comportements : quelques opérateurs seront arrêtés en revenant au centre récupérer leurs cartes d'alimentation oubliées dans la fuite. L'un d'entre eux est même victime des seuls tickets de vin ! Le fait que des opérateurs logent dans des baraques aménagées à cet effet dans l'enceinte du centre aide à mieux comprendre ces retours inattendus et tellement risqués.

Les événements vécus à FRANCHELEINS sont sans commune mesure avec ceux d'HAUTERIVE. Un chapitre leur est consacré, qui met en valeur l'intervention du colonel DORDILLY, tout en regrettant que le personnel de FRANCHELEINS se soit trouvé confronté à la politique du "chacun pour soi". HOLLE et GILLES ont gagné finalement un marquis de SAVOIE : très bien, mais, jusqu'à plus ample informé, sans s'inquiéter de ce qui se passait derrière eux. Ce n'est pas un bon point !

En complément, il convient d'ajouter que, grâce au colonel DORDILLY, des opérateurs du GCR sont à l'abri de la police allemande en attendant, pour certains, de repartir comme radios clandestins.

Le GCR de l'époque a payé un lourd tribut symbolisé par les noms des morts gravés au camp de STRUTHOF et ailleurs, sans compter les disparus.

LES CARTES SOUS L'OCCUPATION

C'est en revenant sans méfiance au centre d'HAUTERIVE, récupérer des cartes semblables oubliées dans leur fuite, que plusieurs opérateurs tombèrent entre les mains de la GESTAPO.

2015 V'EMENT ET CLOISSURES

2015

B

A

23 TERNES

U¹ T¹ S¹ R¹ Q¹ P¹ O¹INSTRUCTIONS GÉNÉRALES
pour l'emploi de la carte de vêtements et d'articles textiles

1200 001000

La carte de vêtements et d'articles textiles est destinée à tous les vêtements et articles textiles.

Elle est remise en échange de la carte de vêtements et d'articles textiles.

La présente carte est une copie exacte de la carte de vêtements et d'articles textiles.

Les données inscrites sur la carte de vêtements et d'articles textiles sont destinées à servir de base pour la fabrication des vêtements et articles textiles.

Les données inscrites sur la carte de vêtements et d'articles textiles sont destinées à servir de base pour la fabrication des vêtements et articles textiles.

Les données inscrites sur la carte de vêtements et d'articles textiles sont destinées à servir de base pour la fabrication des vêtements et articles textiles.

Les données inscrites sur la carte de vêtements et d'articles textiles sont destinées à servir de base pour la fabrication des vêtements et articles textiles.

Les données inscrites sur la carte de vêtements et d'articles textiles sont destinées à servir de base pour la fabrication des vêtements et articles textiles.

Les données inscrites sur la carte de vêtements et d'articles textiles sont destinées à servir de base pour la fabrication des vêtements et articles textiles.

Les données inscrites sur la carte de vêtements et d'articles textiles sont destinées à servir de base pour la fabrication des vêtements et articles textiles.

Les données inscrites sur la carte de vêtements et d'articles textiles sont destinées à servir de base pour la fabrication des vêtements et articles textiles.

Les données inscrites sur la carte de vêtements et d'articles textiles sont destinées à servir de base pour la fabrication des vêtements et articles textiles.

Les données inscrites sur la carte de vêtements et d'articles textiles sont destinées à servir de base pour la fabrication des vêtements et articles textiles.

Les données inscrites sur la carte de vêtements et d'articles textiles sont destinées à servir de base pour la fabrication des vêtements et articles textiles.

Les données inscrites sur la carte de vêtements et d'articles textiles sont destinées à servir de base pour la fabrication des vêtements et articles textiles.

Les données inscrites sur la carte de vêtements et d'articles textiles sont destinées à servir de base pour la fabrication des vêtements et articles textiles.

Les données inscrites sur la carte de vêtements et d'articles textiles sont destinées à servir de base pour la fabrication des vêtements et articles textiles.

Les données inscrites sur la carte de vêtements et d'articles textiles sont destinées à servir de base pour la fabrication des vêtements et articles textiles.

Les données inscrites sur la carte de vêtements et d'articles textiles sont destinées à servir de base pour la fabrication des vêtements et articles textiles.

Les données inscrites sur la carte de vêtements et d'articles textiles sont destinées à servir de base pour la fabrication des vêtements et articles textiles.

Les données inscrites sur la carte de vêtements et d'articles textiles sont destinées à servir de base pour la fabrication des vêtements et articles textiles.

Les données inscrites sur la carte de vêtements et d'articles textiles sont destinées à servir de base pour la fabrication des vêtements et articles textiles.

Les données inscrites sur la carte de vêtements et d'articles textiles sont destinées à servir de base pour la fabrication des vêtements et articles textiles.

Les données inscrites sur la carte de vêtements et d'articles textiles sont destinées à servir de base pour la fabrication des vêtements et articles textiles.

Les données inscrites sur la carte de vêtements et d'articles textiles sont destinées à servir de base pour la fabrication des vêtements et articles textiles.

Les données inscrites sur la carte de vêtements et d'articles textiles sont destinées à servir de base pour la fabrication des vêtements et articles textiles.

72 ¹	71 ¹	70 ¹	69 ¹	68 ¹	67 ¹	66 ¹	65 ¹	64 ¹	63 ¹	62 ¹	61 ¹
2 points	2 points	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point
84 ¹	83 ¹	82 ¹	81 ¹	80 ¹	79 ¹	78 ¹	77 ¹	76 ¹	75 ¹	74 ¹	73 ¹
2 points	2 points	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point
96 ¹	95 ¹	94 ¹	93 ¹	92 ¹	91 ¹	90 ¹	89 ¹	88 ¹	87 ¹	86 ¹	85 ¹
2 points	2 points	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point
108 ¹	107 ¹	106 ¹	105 ¹	104 ¹	103 ¹	102 ¹	101 ¹	100 ¹	99 ¹	98 ¹	97 ¹
2 points	2 points	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point
120 ¹	119 ¹	118 ¹	117 ¹	116 ¹	115 ¹	114 ¹	113 ¹	112 ¹	111 ¹	110 ¹	109 ¹
2 points	2 points	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point
132 ¹	131 ¹	130 ¹	129 ¹	128 ¹	127 ¹	126 ¹	125 ¹	124 ¹	123 ¹	122 ¹	121 ¹
2 points	2 points	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point
144 ¹	143 ¹	142 ¹	141 ¹	140 ¹	139 ¹	138 ¹	137 ¹	136 ¹	135 ¹	134 ¹	133 ¹
2 points	2 points	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point	1 point

CARTE DE VETEMENTS

BOIS D'ACQUIT D'ARTICLES TEXTILES (2010)			
PRODUIT	DATE	DÉLIVRÉ PAR	ARTICLES (2)
		<i>Demoulin</i>	
		<i>Laurent</i>	
		<i>12.9.46</i>	
<i>Remy J. Louis 1-4.11.46</i>			
<i>visible le 4.2.46</i>			
<i>27 rue Saint-André</i>			
<i>CTP</i>			
IDENTIFIÉ 1946			

CARTE DE VÊTEMENTS ET D'ARTICLES TEXTILES	
Nom	<i>Bruneau</i>
Prénoms	<i>Armand</i>
Profession	<i>Argenteur-Radice</i>
Matricule	<i>5</i>
Sexe	<i>M</i>
Date	<i>3.3.46</i>
Commune	<i>Argenteur-Radice</i>
Département	<i>Loire</i>
Département	
Commune	<i>Argenteur-Radice</i>
Rue et n°	<i>12.9.46</i>
Délivré le	<i>12.9.46</i>
Signature	<i>Armand Bruneau</i>
Signature	<i>Armand Bruneau</i>

COUPON D'ACQUIT DE CHAUSSURES			
DATE	ORGANISME DISTRIBUTEUR	Emplacement	
<i>14.12.45-27.5.46</i>			
<i>10 NOV 1947</i>		<i>24</i>	

BOIS D'ACQUIT D'ARTICLES TEXTILES	
27 FEVR 1946	
<i>1 drap</i>	<i>170</i>
<i>1 chemise</i>	<i>11</i>
<i>1 trench</i>	<i>16</i>

CARTE D'ALIMENTATION

CHARBON 47-48

TEXTILE 1946

1	2
3	4
5	6

Changements d'adresse

14 rue Gambetta

3 1946



CARTE INDIVIDUELLE D'ALIMENTATION - Titre 5011

N° 04.417

Nom: M	Prénoms: M
Date de naissance: M	Date de décès: M
Sexe: M	Profession: M

BOUVIER

Date de délivrance: **24 Mars 1946**

Lieu de délivrance: **Paris 11e**

Nationalité: **fr**

Département: **Seine**

Commune: **Paris 11e**

Rue: **Rue de la Harpe 17**

Délivrée le: **6 Mars 1946**

par le Magasin de: **Perroy**

Signature du Magasin



15001'S

An open notebook with two pages of a calendar. The left page is for February 1910, and the right page is for March 1910. Both pages have a grid for dates and a section for 'MOTIFS' (motifs) with various illustrations. The right page also has a section for 'MÉTÉO' (weather) with a small weather icon. The notebook is yellowed with age and has some stains.

(encore distribués en 1949)

Page 22 sur 44

Après cette période mouvementée, le service est pratiquement décapité et les rescapés se tiennent sur une prudente réserve.

COUET est appelé à prendre en main cette redoutable situation (Pour enrichir les souvenirs, ancien représentant en machines à coudre - allusion en rien péjorative - il ne s'imaginait pas un jour à la tête de ce service lorsqu'il y est entré!)

Les allemands n'exigent pas la fermeture du centre mais déménagent une partie importante du matériel d'interception. L'activité est d'autant réduite et seules quelques missions sans grand intérêt concernant en priorité le "commercial" sont laissées en exploitation. Il en sera définitivement ainsi. Quelques opérateurs parmi lesquels MATHIEU mettront à profit cette activité réduite pour s'entraîner à prendre le morse à la machine à écrire. Ils en tireront le plus grand bénéfice.

À ALGER, un service d'interception très actif est en place. Ce n'est rien d'autre que l'ancien centre d'ALGER du GCR, équivalent de FRANCHELEINS et autres....) Le personnel a été, pour la plupart, recruté sur place et, dès la libération de l'AFRIQUE DU NORD, ce centre a pris une importance particulière et s'est étoffé. Aussitôt PARIS libéré il fait mouvement vers la région parisienne et s'installe au MONT VALERIEN. Ces éléments sont rejoints par ceux d'HAUTERIVE particulièrement précieux car on y compte beaucoup d'opérateurs plus complets que ceux en provenance d'ALGER. Le GCR continue!

À PARIS s'installe la DGSS qui compte un service d'interception créé en AFRIQUE DU NORD avant de rejoindre la capitale. Ce dernier, à la longue, est en concurrence avec le GCR dont la production est destinée pour la plus grande part à la DGSS. Cette pluralité ne se justifie pas.

Après maintes tergiversations, durant sa présence au gouvernement comme ministre de la DEFENSE (1969 à 1973) MICHEL DEBRÉ signe le décret d'intégration du GCR au SDECE (ancienne DGSS)

Une page de l'interception est tournée mais le GCR reste cher au cœur des anciens.

FRANCHELEINS : LE RIDEAU TOMBE ET ON S'EN VA !

Que se passe-t-il à FRANCHELEINS durant les arrestations opérées à HAUTERIVE ? Le 17 mars 1944, la GESTAPO se présente tôt le matin au domicile du chef de centre HOLLE mais ce dernier, constamment sur le qui-vive, a déjà filé en compagnie de GILLES, son adjoint. Les allemands se trouvent donc face à madame HOLLE, forte femme dans tous les sens du terme, entourée de ses cinq enfants. Elle tient tête aux policiers qui sont arrivés heureusement trop tard et ne se représenteront plus.

Bussitôt informé, le personnel est saisi d'une profonde anxiété. Sans aucune conviction, par simple routine, chacun accomplit le travail habituel. Toutefois l'inquiétude grandit faute de savoir ce qui se passe à HAUTERIVE.

Au moment où BOUVIER prend son service gonio le 18 mars à 05^h00, il entend frapper au volet de la baraque de réception. Il fait encore nuit et, se tenant sur une prudente réserve, il ne se manifeste pas mais on frappe à nouveau. Ce sont HOLLE et GILLES, flanqués de leurs vélos qui viennent aux nouvelles. À l'annonce de la visite de la GESTAPO la veille à son domicile, HOLLE abrège l'entretien et, suivi de GILLES enfourche sa bicyclette pour disparaître prestement dans les vignes proches. Venaient-ils donc de si loin pour ignorer une information qui avait ému la région alentour ? On ne reverra jamais plus les deux patrons du Centre.

Le dimanche 19 mars BRAU arrive en droite ligne d'HAUTERIVE. Il a pris sur lui de nous rejoindre par le train. C'est une chance inespérée d'avoir couvert le trajet sans encombres et en si peu de temps par une ligne transversale. ARMAND BRAU, ancien élève de ROCHEFORT, même promotion que BOUVIER et CHABRIER, avait travaillé un certain temps comme opérateur à FRANCHELEINS avant de regagner HAUTERIVE pour convenances personnelles, peu avant l'arrivée de BOUVIER au gonio. Il était porteur d'informations destinées uniquement aux anciens de l'armée de l'air et émanant du Lt-colonel DORDILLY alors ingénieur en chef aux PTT, de surcroît bien placé au ministère avenue de SEGUR. (Comment DORDILLY avait-il été informé de ce qui se passait au GCR ?)

Il s'agissait pour CHABRIER, LOUIS OLIVIER et BOUVIER de rallier PARIS le plus rapidement possible afin de se présenter avenue de SEGUR au secrétariat de DORDILLY. BRAU s'y rendrait également mais après un crochet par HAUTERIVE. Les choses furent rondement menées et le trio grimpait dans le train pour PARIS le mardi 21 mars ignorant le sort à venir mais ravi de semer la GESTAPO. Qu'allait-on apprendre au Ministère ?

Dès le lendemain le secrétariat de DORDILLY était littéralement pris d'assaut

par un fort contingent de radios de l'armée de l'air dont nous faisions partie. Il y avait pour tous ces garçons urgente nécessité de camouflage !!

Le Lt-colonel DORDILLY à l'origine des convocations s'attirait la reconnaissance des intéressés tout en témoignant d'un sens aigu de l'organisation.

Il est difficile d'avancer un chiffre mais le total des convoqués frôlait sans doute le nombre de 80. Nous allions suivre un stage de contrôleurs d'installations électro-mécaniques (CIEM) dans deux domaines différents : le télétype et le téléphone automatique. Il restait à nous départager afin de constituer deux groupes équilibrés.

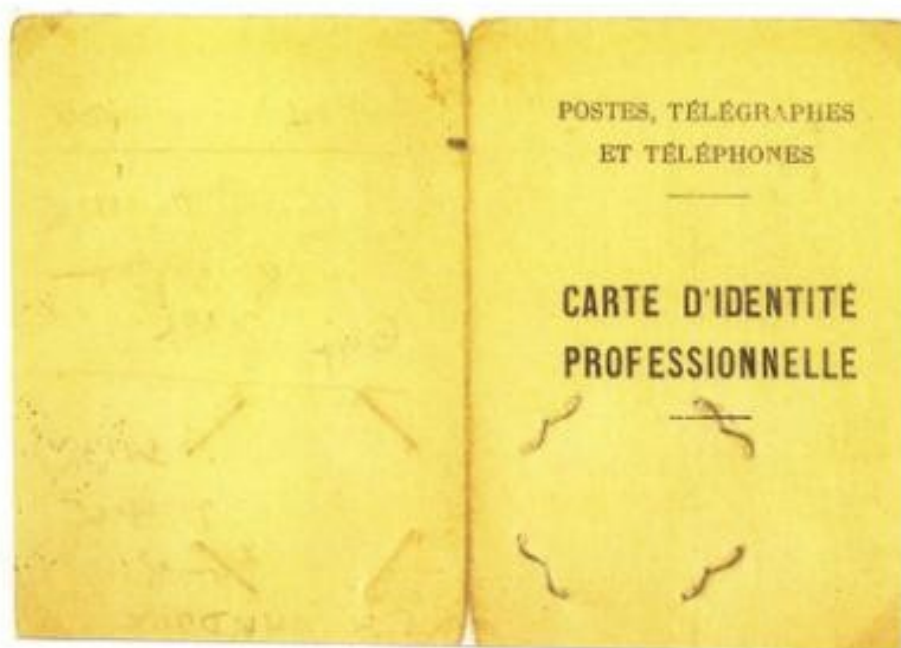
L'administration des PTT ne pouvait qu'être intéressée par ce stage compte-tenu de la qualité des radios issus de l'école de ROCHEFORT. L'équipe de FRANCHELEINS avait opté dans son ensemble pour le télétype qu'aucun d'entre eux ne connaissait. Commencé sans tarder sous la houlette d'un contrôleur principal, vieux moustachu des PTT connaissant parfaitement son affaire, le stage prenait fin dans les tout derniers jours d'avril. Le responsable des cours ne cachait pas sa satisfaction d'avoir dirigé des élèves particulièrement attentifs et performants. Adieu l'école de la rue BARRAULT ! Le trio de FRANCHELEINS et BRAU furent affectés à PARIS CENTRAL 103 rue de VAUGIRARD. C'était en quelque sorte le point névralgique du trafic télégraphique entre PARIS et sa banlieue.

À proximité de la grande salle de trafic une enclave vitrée occupée par les allemands abrite les télétypes paginateurs assurant le trafic direct avec BERLIN.

Nous étions sacrés "CIEM STAGIAIRES" dans le cadre d'un travail très intéressant et non moins prenant. BOUVIER appréciait cet aboutissement inespéré quelques semaines auparavant, mais ses pensées étaient ailleurs. Depuis son départ de FRANCHELEINS il gardait contact avec ANDRE MARTIN et REGIN, deux opérateurs restés sur place, n'étant pas concernés par les dispositions de DORDILLY.

Par tous les moyens ils cherchaient un point de chute comme radio clandestin mais ce n'était pas évident. BOUVIER prêtait l'oreille de son côté jusqu'au moment où, le 7 juin, il fit la connaissance d'un nommé DESSENTI qu'il revit le lendemain. On lui remet enfin une lettre laconique comportant une adresse à LYON près de la gare de PERRACHE. Il décide d'y donner suite mais, ne sachant surtout pas où il mettra les pieds, il n'en dit rien et, le 20 juin, monte dans le train pour LYON. Il n'a plus aucun papier d'identité si ce n'est sa carte d'identité professionnelle des PTT. Au contrôle de CHALON-SUR-SAÔNE, avant le franchissement de la ligne de démarcation, cette simple phrase d'un capitaine allemand qui attend des raisons limpides à son déplacement en zone sud, donne à BOUVIER

LA CARTE D'IDENTITE PROFESSIONNELLE DES PTT



POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES No. 1930/1

CARTE D'IDENTITÉ PROFESSIONNELLE

Direction de _____



Prénoms : Armand
 Né le 21 Mars 1919
 à L'Herminier du Bassin (Savoie)
 Qualité : Chef de service
 Résidence : Paris

SIGNALEMENT

Taille <u>1m70</u>	Nez } Dos <u>Bas</u>
Cheveux <u>châtain</u>	Nez } Dimension <u>normal</u>
Moustache <u>forte</u>	Forme générale du visage <u>long</u>
Yeux <u>bruns</u>	Teint <u>clair</u>

Signes particuliers _____

SIGNATURE DU TITULAIRE



Paris le 2 MAI 1944

Le Directeur
 L'Ingénieur en Chef Régional
 Directeur des Services
 Télégraphiques et Téléphoniques de Paris

des sueurs froides : " Si j'avais le temps, je m'occuperais de vous ! "

En quelques jours BOUVIER change de cap et s'oriente vers une nouvelle activité tant souhaitée : radio dans un réseau BUCKMASTER. (1)

Un trait est tiré sur les PTT

Il n'oublie pas LOUIS OLIVIER et BRAU à qui il écrit le 28 juin, avant de les revoir à PARIS les 24 juillet et 1^{er} août en déjeunant à la cantine de PARIS-CENTRAL, grâce à sa carte d'identité professionnelle des PTT !!

Le 5 août, il prend, à la GARE DE L'EST, le dernier "train" pour NANCY : ce sont trois wagons de voyageurs accrochés à un train de déportés.

(1) En tout, 5 opérateurs de FRANCHELEINS (BONNET, REGIN, ORGERET, MARTIN, BOUVIER) passèrent chez BUCKMASTER et furent accueillis dans la région de CHAGNY par Monsieur JAURANT SINGER, à l'époque "ARMAND".

LES AVIATEURS DU G.C.R. DEVAIENT UNE
FIERE CHANDELLE A
DORDILLY



En 1926 (14 et 15 juillet) le capitaine GIRIER et le lieutenant DORDILLY portant le record du monde de distance à 4716 kms sur PARIS - OMSK avec un BREGUET 19. Ici, avant le départ du vol, le capitaine GIRIER (à G) et le lieutenant DORDILLY. (1893 - 1955)

AU TEMPS DE PARIS-CENTRAL



BOUVIER

Louis OLIVIER (à D) et ARMAND BRAU



A PROPOS DE

GROSSETETE

Dans le chapitre "LES ARRESTATIONS", GROSSETETE est considéré comme élément douteux. À l'époque, on s'interroge à son sujet. VIGNON, chef de centre a deux adjoints, dont GROSSETETE qui couvre les secteurs "GUERRE, AIR, POLICE" et les écoutes spéciales dans lesquelles entre l'interception des clandestins (G10)

GROSSETETE porte une réelle attention au rendement des écoutes concernant ces mêmes clandestins. Il est trop évident que les allemands, de leur côté, sont vivement intéressés. Par contre les opérateurs se montrent moins enthousiastes que GROSSETETE qui, non seulement les rappelle à l'ordre bruyamment, mais prend lui-même l'écoute pour "sortir" tel ou tel clandestin à titre de démonstration. Ce comportement vis à vis des "G10" choque le personnel du centre. À la libération, GROSSETETE comparait devant une commission d'épuration. Sans doute amenée à ses plus justes proportions, la sanction dont est l'objet cet officier marinier, le marque profondément.

Plus tard, son indiscutable compétence professionnelle lui vaudra de participer, en tant que radio, à une mission polaire.

Les radioamateurs français ont longtemps honoré sa mémoire à travers leur magazine "RADIO REF" en tête duquel figurait GROSSETETE, F2SQ, parmi les membres d'honneur.

SIMON

Chef de quart à FRANCHELEINS, il comparait également devant la commission d'épuration. Apparemment "père bien tranquille" on lui reproche de lire "GRINGOIRE" régulièrement et ostensiblement.

LA VIE DU REF-UNION



RÉSEAU DES ÉMETTEURS FRANÇAIS UNION FRANÇAISE DES RADIOAMATEURS

Président-Fondateur : Jack LEFEBVRE ex-F8GL

Présidente et Présidents d'Honneur :

† L. DELOY	ex-F8AB	J. HODIN	F3JS
† P. LOUIS	ex-F8BF	† P.-L. THOLLIET	F5PT
† A. AUGER	ex-F8EF	L. AUBRY	F8TM
† R. LARCHER	ex-F8BU	C. MAS	F9IV
† M. DE MARCHEVILLE	F8NH	† P. HERBET - B40 -	F8BO
† G. BARBA	F8LA	R. DESVIGNES	F8FPW
R. BROCHUT	F9VR	† C. BARE	F9BC
† A. JACOB	F3FA	Thérèse NORMAND	F8EPZ
J. COUSSE	F9FF		

Membres d'Honneur :

† Général Ferrière	04/27	† M. Grossetête F2SQ	05/75
† Professeur Mesny	04/27	† M. Artigue F8IH	05/75
† Professeur Gutton	04/27	† R. Jamas F8QQ	05/75
† Maréchal Lynettey	05/31	† J. Denimal F8EX	11/75
† R. Audureau ex-F8CA	04/34	† P. Flon F9ND	04/76
† J. Lory ex-F8DS	12/45	† M. Halphen F8TH	05/86
† P. Louchet F8NT	02/51	† P. Coulon F8QL	05/87
Cie Générale de TSF	02/51	† A. Gagniard F8PK	05/87
† J. Bastide F8JD	04/51	P. Tabey F8KU	05/87
† P. Revirieux F8OL	04/51	A. Goubet F8PA	05/87
† M. J. Hans F8GH	04/51	P. Baudry, spationaute	05/87
† M. Tourrou ex-F8OI	04/52	D. Gaudé F9LD	05/88
† R. Desgrouas ex-F8OC	01/53	† S. Canivenc F8SH	05/89
† R. Lussiez F8KQ	11/58	Christian-Jaque	05/91
† M. G. de Beaupuis F8KV	05/75	† C. Loit FY6AN	05/93
† M. Lagrue F8KW	05/75	RadioAmateur Club de l'Espace	
† A. Levassor ex-F8JN	05/75	(RACE)	05/93

Membre bienfaiteur :

Jean Wolf LX1JW 06/94

Le matériel proposé par nos annonceurs et susceptible d'émettre sur une fréquence attribuée au Service d'amateur et/ou au Service d'amateur par satellite ne peut être utilisé, en émission, que par des radioamateurs en possession d'un certificat d'opérateur du service amateur du groupe adéquat et d'une licence de radioamateur en cours de validité délivrés par le Ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce Extérieur. En ce qui concerne le matériel proposé par nos annonceurs et susceptible d'émettre sur d'autres fréquences, veuillez contacter la Direction de la Réglementation Générale, au Ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce Extérieur, avant toute utilisation, de façon à effectuer les démarches administratives éventuellement nécessaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	F3YP	Haute-Normandie
Vice-Président		
Gérard Jouquant	F6DXU	Pays de la Loire
Secrétaire		
Serge Phalippou	F6HX	Limousin
Secrétaire Adjoint		
Jean-Paul Denis	F6ISZ	Lorraine
Trésorier		
Elysée Bismuth	F6DRV	DNU
Trésorier Adjoint		
Ponzo Brucoli	F6GJY	Languedoc-Roussillon
Autres membres		
Alain Rabiteau	F6DHV	Alsace
Georges Vilain	F2XZ	Aquitaine
		Auvergne
		Bourgogne
		Bretagne
Roger Lucas	F5MBK	Centre
Roger Lanoux	F9DL	Champagne-Ardenne
Patrick Egloff	TK5EP	Corse
		Franche-Comté
Jacques Rosenthal	F6GHT	Ile-de-France
Daniel Drieu	F6TER	Midi-Pyrénées
Jean-Marie Jacquot	F5CMQ	Nord-Pas-de-Calais
		Basque-Normandie
Georges Birepinte	F2DE	Picardie
Alain Galtéau	F1LEI	Poitou-Charentes
Henri Bonoir	F6FRA	Provence-Alpes-
		Côte-d'Azur
Jacques Assael	F5YW	Rhône-Alpes
Vincent Magrou	F5JFT	DNU
Olivier Cantais	F6IPO	DNU
		DHMU Atlantique
		DHMU Pacifique

SIÈGE SOCIAL

Directeur : Francis Fagon, F6ELU
32 rue de Suède - 37100 Tours

Station officielle F8REF

La station F8REF diffuse depuis Tours ses bulletins en décimétrique dans les conditions suivantes :

SAMEDI

09 h 00	LOC	3590 kHz RTTY (Baudot + ASCII)
09 h 30	LOC	3675 kHz SSB
10 h 00	LOC	7036 kHz RTTY (Baudot + ASCII)
10 h 30	LOC	7075 kHz SSB
11 h 00	LOC	7020 kHz CW automatique vitesse 700
		semaines impaires - 900 semaines paires

LUNDI

21 h 00	LOC	3675 kHz SSB
---------	-----	--------------

Prière de faire parvenir au Siège, le plus rapidement possible, vos critiques, suggestions, demandes et reports.

Bureaux administratifs

32 rue de Suède — BP 2129 - 37021 Tours cedex
ouvert du mardi au vendredi de 8 à 12 h et de 14 à 18 h
et samedi de 8 à 12 h et de 14 à 17 h
Administration - Tous services
Téléphone : 47.41.88.73 — Télécopie : 47.41.88.88

Service QSL

BP 2129 - 37021 Tours cedex

Service fourniture

BP 2129 - 37021 Tours - Page 31 sur 44

LABAT

Dès sa démobilisation, on découvre le LT-colonel LABAT chef du GCR en octobre 1940 avec le titre d'ingénieur en chef.

Cet extrait de "L'OEIL ET L'OREILLE DE LA RESISTANCE" précise comment LABAT est entré dans l'administration des PTT. Selon toute vraisemblance, ROMON son adjoint, et les autres officiers alors en place au GCR ont profité de la même filière. L'agissant de BERMAN, son récit en fournit évidemment la certitude.

Les 21, 22 et 23 novembre 1984, le comité d'histoire de la Poste et des Télécommunications organisait avec la collaboration scientifique de l'institut d'histoire du temps présent (CNRS) un colloque consacré à l'action et au rôle des agents des PTT au cours du second conflit mondial.

L'un des intervenants, CLAUDE BERMAN, précise comment il fut amené à œuvrer dans le cadre du GCR :

"J'ai été écarté de l'administration des PTT pour des raisons raciales. J'ai été exclu par décret signé par l'amiral DARLAN et j'ai été réintégré par arrêté signé LAVAL. J'ai servi alors comme jeune officier d'active pendant la campagne de 1940 et nous nous sommes trouvés, avec beaucoup de camarades, en ex-cédent de l'armée d'armistice. L'administration des PTT a rapidement trouvé le moyen de récupérer les officiers de transmissions et a créé, à leur intention, le cadre spécial temporaire des transmissions d'Etat, le CSTTE, dans lequel ont été camouflés les officiers d'active des transmissions qui n'avaient pas été faits prisonniers. Le chef de corps était le colonel LABAT, qui était aussi, bien entendu, chef du réseau Action PTT. Il a été déporté et il est mort au STRUTHOF en 1944.

Le CSTTE comprenait, d'une part, des officiers chevronnés qui ont pu tout de suite être mis en position opérationnelle assimilable à celle des ingénieurs et, d'autre part, de jeunes lieutenants comme moi.

Après quelques mois à l'école de la rue BARRAULT, pour être très rapidement transformés en ingénieurs, nous avons été, pour la plupart d'entre nous, affectés à des services supposés appartenir aux PTT, mais qui travaillaient en réalité au profit de la Défense nationale : un peu pour celle, officielle, du gouvernement de VICHY et beaucoup pour l'ARMEE SECRETE et la FRANCE LIBRE.

Je vous dirai un mot du GROUPEMENT DES CONTROLES RADIOELECTRIQUES installé à HAUTERIVE, près de VICHY, dans lequel j'ai servi de juillet 1942 à avril 1943, sous les ordres du commandant ROMON, lui aussi mort en déportation. Ce groupement était supposé écouter tout ce qui se passait dans l'éther sur les ondes radio, et informer, après sélection, le gouvernement de VICHY. Je n'étais pas dans tous les secrets, mais je sais que la plupart bénéficiaient aux services de renseignements de LONDRES. En particulier nous avions pour mission d'écouter, d'identifier et de localiser par recoupements goniométriques les émetteurs clandestins "anglophiles". Nos "patrons" n'ont jamais eu de chance car les seuls clandestins exactement repérés furent des allemands communiquant avec BERLIN."

Cette intervention de BERMAN permet de cerner l'heureuse astuce des PTT pour camoufler les officiers de transmissions tout en disposant d'éléments de qualité. Elle éclaire la disparition de LABAT mais laisse un point d'interrogation concernant celle de ROMON.

Par ailleurs, LABAT a sans doute quitté la direction du GCR en 1942 mais on n'en trouve pas confirmation. En déc. 42 il signait encore les ^{contrats} ^{d'embauchage}. Lorsque BERMAN signale que LABAT est chef du réseau Action PTT, il s'agit vraisemblablement du réseau "EM PTT" (ETAT-MAJOR PTT) qui est un mouvement de cadres. LABAT côtoie également deux autres organisations de résistance dont les actions sont parfois proches de "EM PTT":

- OCM (organisation civile et militaire)
- CND (Confrérie Notre-Dame, de REMY)

L'OCM est un petit réseau de renseignements dirigé, au départ par le colonel HEURTEAUX. Le colonel TOUNY, administrateur de sociétés lui succède au moment où le réseau prend de l'importance avec l'adjonction d'un bureau d'études politiques.

Dans le cours de l'année 1942, l'OCM confie à un ingénieur des services téléphoniques le soin d'organiser une section ayant pour mission le sabotage des lignes de communications allemandes à l'heure du débarquement. Cet ingénieur tombe rapidement aux mains de l'ennemi. Le réseau reste très actif dans le NORD et la NORMANDIE. Il se spécialise dans la mise hors d'état des cables téléphoniques.

Le colonel TOUNY est arrêté par la GESTAPO et fusillé à ARRAS.

C'est alors que prend naissance le réseau EM PTT

EM PTT (ETAT-MAJOR PTT)

Créé en 1942, ce réseau est animé à l'origine par PRUVOST alors rédacteur au ministère, JOURDAN, HORVAIS (alias HAMON) et DEBEAUMARCHÉ (alias DEBEAU, DURY, DEBEU) tous membres du personnel PTT.

ERNEST PRUVOST, né en 1896, décoré pour fait d'arme en 1918, commandant de réserve à la télégraphie militaire en 1939, revient au ministère des PTT après sa démobilisation en 1940 pour promouvoir l'esprit de résistance dans cette administration après avoir pris contact dès 1941 avec les réseaux "CASTILLE" de la CND et "CENTURIE". Il sera fait Compagnon de la Libération.

Entre autres faits remarquables, grâce aux voitures (CITROËN traction avant) dont disposent les PTT, et aux ambulants des wagons-poste, un noyau du réseau EM PTT assure le transport des fonds et du matériel (valises radio, armes, munitions) des principales organisations de résistance.

Aux environs de novembre 1942, Mme JEANNETTE DROUIN met en relations l'OCM et l'EM PTT. Le 26 novembre 1942, madame DROUIN est arrêtée chez elle 13 rue du VIEUX COLOMBIER. MAXIME BLOCC-MASCART à qui elle prêtait asile venait de sortir. À son retour la concierge le prévient. Cette vaillante femme a provisoirement sauvé l'OCM dont BLOCC-MASCART est l'un des chefs (il dirige le service d'études politiques et économiques de l'OCM).

Le 3 décembre 1942 a lieu une perquisition au ministère des PTT, avenue de SEGUR. Avertis in-extremis, DEBEAU et HORVAIS se sauvent. La GESTAPO cherche PRUVOST mais ce dernier réussit à gagner la PORTE DES LILAS où il se cache chez un ami. Le 17 décembre 1942 il part pour VILLEBAUDON dans la MANCHE.

DEBEAU et HORVAIS sont alors coupés de tout contact avec la CND de REMY. Rendez-vous est pris avec BLOCC-MASCART. Il y a aussi le colonel LABAT ancien chef du GCR de VICHY. Il met DEBEAU de l'EMPTT en relations avec CHABAN-DELMAS et PARODI. CHABAN doit partir le 30 décembre 1942 pour LONDRES. DEBEAU lui confie un rapport auquel sont joints les trois codes secrets de DARNAND que des postiers d'AMIENS viennent de subtiliser. (JOSEPH DARNAND a d'abord organisé le Service d'ordre légionnaire (SOL) puis, le 30 janvier 1943, à VICHY, le gouvernement crée la Milice française dont le chef est LAVAL et le secrétaire général, DARNAND.)

LABAT prend le pseudo "DESLANDES" et accompagne DEBEAU dans une tournée d'inspection générale du réseau PTT qui couvrira toute la FRANCE.

MICHELLE était la secrétaire de LABAT.

LABAT, alias DESLANDES, est considéré comme le chef des transmissions nationales clandestines.

Il sera arrêté fin mars 1944 et mourra au STRUTHOF près de NATZWILLER (BAS RHIN).

LA VIE A MONTMERLE

Le centre de FRANCHELEINS comporte une salle d'écoute et quelques bureaux dont ceux du chef de centre et de son adjoint. Le tout occupe l'ancienne cure désaffectée. Deux gonios (ondes courtes et ondes longues) en pleine nature, sensiblement à mi-distance entre FRANCHELEINS et MONTMERLE-SUR-SAÔNE complètent l'ensemble. Le personnel est logé dans les villages proches au hasard des possibilités et des moyens!

Trois célibataires CHABRIER, Louis OLIVIER et BOUVIER ont élu domicile au centre de MONTMERLE, à l'HÔTEL DES DOMBES. Leur présence n'est pas d'un intérêt financier évident mais, pendant la morte saison, rien n'est négligeable aux yeux de M. FREY le cuisinier-propriétaire. LYON n'est pas si loin et, dès les premiers beaux jours la clientèle se garde de boudier MONTMERLE. Avec juste ce qu'il faut de "marché noir" et mettant à profit le BEAUJOLAIS tout proche, les restaurants du coin ne perdent pas leur temps. M. FREY se tient naturellement au diapason et, servis sur le pouce, les pensionnaires affichent sans effort une ligne idéale. Leur souci majeur, combler le déficit culinaire imposé par les circonstances.

Pour débiter notre service à 05^h00 du matin le réveil sonne à 03^h00 et, à pareille heure, rien n'est prévu pour le petit-déjeuner. CHABRIER ayant repéré le chaudron à soupe y puise largement de quoi prendre des forces. Aussitôt informés les deux autres lascars s'empressent de l'imiter. Par serveuse interposée, Mme FREY fait savoir que, dès le départ, elle n'a pas été dupe. Ce mini-incident connaîtra, pour les "lève-tôt" un heureux dénouement, sous le signe d'un sourire un rien crispé, mais sourire quand même! Un petit-déjeuner sera enfin prévu. Merci CHABRIER!

Point de ravitaillement intéressant: la pâtisserie DURAND où nous avons nos entrées en faisant les yeux doux à la fille aînée. On y produit des petits pains fort acceptables dont nous profitons sans bourse délier. Puis, ultime aubaine: la laitière, sur la place, cède journellement à chacun de nous 1/4 de litre de lait aussitôt associé aux petits pains. Il faut bien tout cela pour juguler l'appétit de nos 24 ans.

Les distractions sont rares, mais, fort heureusement la SAÔNE traverse MONTMERLE. BRAU, durant son séjour à FRANCHELEINS, avait acquis, en association avec CHABRIER, une périssoire à siège mobile. BOUVIER arrive à point pour racheter la part de BRAU dans "l'affaire de la périssoire". Le bateau est utilisé au mieux en raison de l'alternance des horaires de travail.

Louis OLIVIER, très admiratif, préfère les siestes prolongées qu'il pratique avec un rare bonheur.

SOUVENIRS DE MONTMERLE HEUREUSEMENT RESCAPES



BOUVIER et la péroissoie à siège sur rails



La chapelle des MINIMES en bord de SAÔNE



À l'entraînement pour le front de l'Est



La route conduisant à FRANCHELBINS



Pontoniers allemands à quai près du pont



Le pont suspendu qui sautera en 1944

Expéditeur : M^{me} Bouvier
Le Deschaux - Jura

M^r Bouvier Armand
Hôtel des Dombes
Montmerle-sur-Saône

(Avin)



Un détachement de pontonniers allemands vient s'entraîner là sans trop perturber notre passe-temps favori. L'un des soldats, plongeur émérite, fait des démonstrations du haut des piles du pont suspendu, à 30 m. au moins au dessus du lit de la SAÔNE. Détente éphémère car les événements imposent rapidement leur départ pour le front de l'Est d'où les nouvelles, pour eux, sont mauvaises.

Ainsi va la vie à MONTMERLE-SUR-SAÔNE, curieux village qui présente bon nombre de points communs avec "CLOCHEMERLE". L'auteur aurait puisé son inspiration à MONTMERLE au dire des habitants. Indice troublant et non des moindres : les urinoirs accolés à l'église dans la rue principale !



M. Lieutenant BOUVIER Commandant

D.G.E.P. Administrateur



B. P. N 501.



Am. Lieutenant ROQUIER Command

D.S.E.P. transmission



B. P. N 501.

SPR. development HALLS, before Paris End Committee
LYON (Rhône)

POINT FINAL

MINISTÈRE de la GUERRE
Commandement des Transmissions
des Forces Terrestres

Groupeement
des Contrôles Radioélectriques

Centre de LYON Fort Lamoignon
Tél. : Parmentier 25-84

ATTESTATION

Je soussigné H. DUBLET, Colonel, Chef des Postes, par
le Francheleins du Groupeement des Contrôles Radioélectriques
certifie que Monsieur BOUVIER, armant à été employé
comme opérateur radiotélégraphiste dans mon service du
15 Mars 1943 au 11 Mars 1944. Pendant ce laps de temps,
il a effectué des écoutes et des relâchements radiogoniométriques
sur les différents réseaux allemands, renseignements
qui ont été transmis par le Chef de Poste à l'EM d'Alger.

Lyon, le 26 Mars 1945



BOUVIER, dernier survivant de l'équipe "gonio ondes longues de FRANCHELEINS" se souvient, non sans émotion, de cette époque risquée. Si les allemands avaient eu vent des écoutes réellement effectuées et de leur destination, nul doute : les opérateurs auraient grossi la vague d'arrestations déclenchée à HAUTERIVE. Il n'en fut rien, Dieu merci !

En guise de point final, BOUVIER sera gratifié, sur sa demande, d'une attestation d'activité au GCR, précisant le côté clandestin de son travail.

Beaucoup plus tard, Louis OLIVIER égrènera ses souvenirs concernant l'organisation au château d'HAUTERIVE et BOUVIER y ajoutera des éléments personnels afin de réaliser ce document dédié à

LOUIS OLIVIER
et
ANDRÉ CHABRIER

Par la présente,
je soussigné BOUVIER Armand
demeurant 5 rue Louis FABLET 94200 IVRY-SUR-SEINE
déclare faire don à L'ETAT, MINISTERE DE LA CULTURE,
CENTRE HISTORIQUE DES ARCHIVES NATIONALES, SECTION DU
XX^e SIECLE, 60 RUE DES FRANCS BOURGEOIS 75141 PARIS
CEDEX 03, des archives dont je suis propriétaire :

- document concernant le GCR (groupement des
contrôles radio-électriques)

Je délègue au Directeur du Centre historique des
archives nationales, le soin de consentir la
communication et la reproduction de ce document
conformément aux dispositions de la loi du 3 janvier
1979 sur les archives.

Il va de soi que je conserverai, quant à moi,
toutes facilités d'accès à ce document.

Fait à IVRY-SUR-SEINE
le 24 mars 2004

A. BOUVIER



Paris, le 31 mars 2004

Monsieur Armand BOUVIER
5, rue Louis Fablet
94200 IVRY-SUR-SEINE

Affaire suivie par
Poste
Références

Section du XX^e siècle
Responsable : I. Neuschwander

Affaire suivie par Patricia Gillet
01 40 27 60 07
SC 3100

Monsieur,

Le 24 mars 2004, vous avez eu l'obligeance de confier au Centre historique des Archives nationales l'étude que vous avez rédigée sur le Groupement des contrôles radioélectriques (GCR), en la nourrissant de votre propre expérience au sein de ce service, comme opérateur au "gonio ondes longues" de Francheleins pendant la Seconde Guerre mondiale.

Je vous remercie vivement de ce don. Cet intéressant document, enrichi de nombreuses reproductions photographiques, a été enregistré sous le numéro d'entrée 04-04 et sera prochainement intégré à la sous-série 72 AJ consacrée à la Seconde Guerre mondiale, gardant ainsi la trace des nombreuses activités du GCR, mais aussi de la répression dont firent l'objet ses membres de la part des autorités allemandes. Faisant écho aux archives officielles du GCR conservées dans la sous-série 65 AJ, il constituera la matrice d'un "fonds Armand Bouvier", auquel vous pourrez adjoindre, si vous le souhaitez, les autres documents actuellement en votre possession.

Je prends bonne note enfin de votre désir de me déléguer le soin de consentir la communication et la reproduction de votre étude, conformément aux dispositions de la loi du 3 janvier 1979 sur les archives. Il va de soi que vous conserverez toutes facilités d'accès à ce document, ainsi que les membres de votre famille.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée. *et de ma gratitude*

Le directeur du Centre historique des Archives nationales

Gérard ERMISSÉ

66, rue des Francs-Bourgeois
75341 PARIS CEDEX 03
Téléphone 01 40 27 60 00

Ministère de la Culture et de la Communication
Direction des Archives de France